



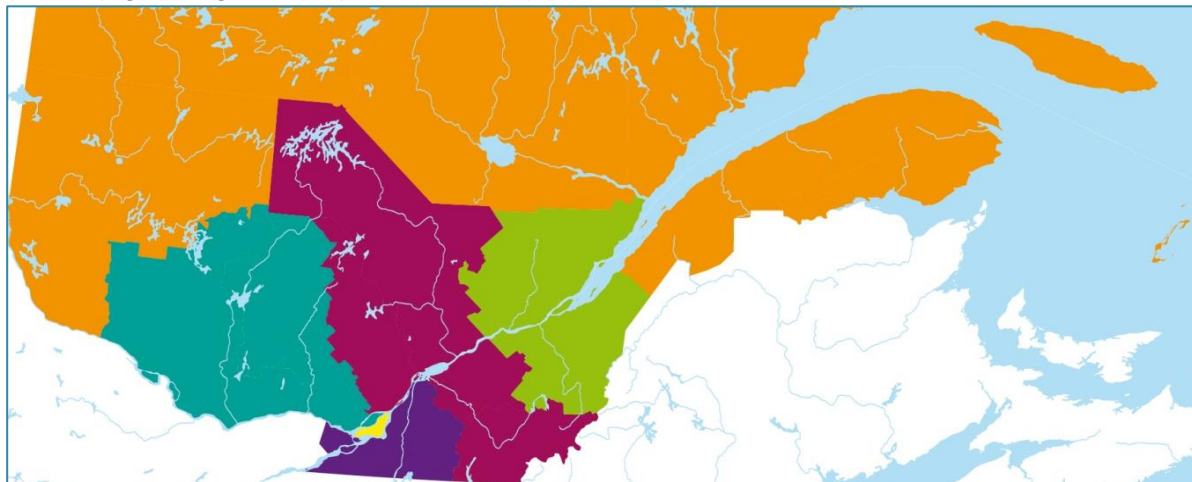
## Élection des membres du conseil d'administration







### Quels sont les postes d'administrateurs à combler ?

Afin d'assurer une continuité des travaux stratégiques de l'Association et de maintenir un bon équilibre entre expérience et relève, les mandats de deux ans des membres du conseil d'administration sont renouvelables en alternance. Pour la période 2020-2022, 7 postes d'administrateurs sont ouverts :

- 3 postes pour la région de Montréal ;
- 1 poste pour la région des Laurentides;
- 1 poste pour la région du Croissant Nord;
- 1 poste pour la région du Centre-du-Québec;
- 1 poste pour la région de Québec.

Le découpage des régions correspond à celui établi par l'Ordre des architectes du Québec :



 Région de Montréal	 Région du Centre du Québec	 Région des Laurentides
 Région de la Montérégie	 Région de Québec	 Région du Croissant Nord

### Qui peut se présenter ?

Tous les membres en règle de l'AAPPQ, c'est-à-dire les architectes patrons/associés des firmes d'architecture membres de l'Association, peuvent présenter leur candidature pour devenir administrateur. Ils doivent avoir un bureau (maison mère, succursale ou bureau de consultation) installé dans la région visée par le poste à combler. Les membres doivent être à jour de leur cotisation 2020-2021.

### Comment présenter sa candidature ?

Les membres qui veulent présenter leur candidature au conseil d'administration de l'AAPPQ pour les exercices 2020-2022 doivent remplir le **formulaire disponible à la fin de ce document ou sur le site Internet de l'AAPPQ**, et le renvoyer par courriel à l'Association avant le **5 novembre 2020 à 12h**. Pour être élu, les candidats doivent être présents à l'assemblée générale, à moins qu'ils n'avertissent l'association au moins sept jours avant, soit le 5 novembre 2020.

### Quelle est la durée du mandat ?

Le mandat des administrateurs de l'AAPPQ est de deux ans. Sept postes d'administrateurs sont mis en candidature les années paires et six postes sont mis en candidature les années impaires.



### Quel est le rôle d'un administrateur ?

Les administrateurs siègent au conseil d'administration de l'AAPPQ et peuvent se présenter pour être membre du comité exécutif, composé des 5 officiers élus par les membres du conseil d'administration aux postes suivants :

- président ;
- vice-président ;
- secrétaire-trésorier ;
- deux administrateurs exécutifs.

Le conseil d'administration se réunit au minimum tous les 3 mois et au maximum mensuellement. Le comité exécutif se réunit au besoin.

Le conseil d'administration assure le pilotage stratégique de l'Association en définissant les politiques et en prenant les décisions nécessaires à sa bonne administration. Le comité exécutif voit quant à lui à l'application des orientations du conseil d'administration, en assurant notamment une surveillance des travaux des comités et des finances de l'Association. Les administrateurs sont également invités à s'impliquer dans les différents comités créés par le conseil d'administration, travaillant notamment sur les honoraires et les conditions d'engagement et de pratique des architectes en pratique privée.

### Quelle est la composition du conseil d'administration ?

Le conseil d'administration est composé de 14 membres :

- 13 membres élus ;
- et le président sortant ou son prédécesseur qui est membre d'office.

Les membres élus représentent une région du Québec (voir carte page précédente), la répartition du nombre de postes est établie de la manière suivante :

- pour la région de Montréal, six administrateurs ;
- pour la région de Québec, trois administrateurs ;
- pour la région de la Montérégie, un administrateur ;
- pour la région du Centre du Québec, un administrateur ;
- pour la région des Laurentides, un administrateur ;
- pour la région du Croissant Nord, un administrateur.

**Pour consulter les statuts et règlements de l'AAPPQ**



## Formulaire de candidature 2020-2022

Je désire présenter ma candidature au conseil d'administration de l'Association des Architectes en pratique privée du Québec pour les exercices 2020- 2022.

### Coordonnées

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Firme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Région représentée

- Région de Montréal       Région des Laurentides       Région du Croissant nord  
 Région du Centre-du-Québec       Région de Québec

### Motivations

Décrivez en quelques lignes vos motivations en tant que candidat (si besoin rajouter une page).

### Présence

- Je serai présent(e) à l'Assemblée générale annuelle le 12 novembre 2020 à 12h15.

### Signature

Nous vous remercions de bien vouloir remplir numériquement ce formulaire de candidature, de le signer et de l'envoyer par courriel, à [aappq@aappq.qc.ca](mailto:aappq@aappq.qc.ca) avant le **5 novembre 2020 à 12h**.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_